

## NOTE 19 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan peuvent se présenter de la manière suivante :

**19.1. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (agencements et équipements).

Les locations simples peuvent être présentées de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc-06	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Au-delà de 5 ans
Locations simples	219	73	146	-
<b>Total</b>	<b>219</b>	<b>73</b>	<b>146</b>	<b>-</b>

L'évolution des engagements sur locations de bureaux à Londres non résiliables ne sont pas repris dans le présent tableau, une provision pour risques étant déjà prise en compte dans le cadre de mesures de rationalisation du parc immobilier.

**19.2. GARANTIES DONNEES**

Le Groupe VALTECH a consenti les garanties suivantes :

(en milliers d'euros)	31-déc-06	31-déc-05
Garanties sur contrats de locations	14 498	14 541
Titres Medhost en garanties	-	296
Garanties données aux banques	875	875
<b>Total</b>	<b>15 373</b>	<b>15 712</b>

Ces cautions données à l'origine présentaient les caractéristiques suivantes :

- Garantie à première demande pour une durée de cinq ans d'un montant maximal de 2.000.000 \$ pour la prise à bail de bureaux sis à DALLAS (TEXAS),
- Garantie à première demande pour une durée de cinq ans d'un montant maximal de 500 000 \$ pour la prise à bail de bureaux sis à DENVER ( COLORADO),

- Garantie à première demande pour une durée de cinq ans d'un montant maximal de 370.000 \$ pour la prise à bail de locaux à DENVER ( COLORADO)
- Garantie à première demande pour une durée de quinze ans d'un montant initial de 22,4 millions de livres pour la prise à bail de locaux sis à LONDRES. Le montant de la garantie est égal à la somme des loyers sur la durée totale du bail. Le montant résiduel de la garantie est de 8.298 milliers de livres sterling dont une partie a été enregistrée dans les comptes consolidés en provision pour risques au titre des locaux inutilisés.
- Une garantie bancaire a été consentie à première demande en faveur de la banque « UTI BANK Ltd » en garantie de différents crédits qui ont été ou seront consentis à Majoris (Inde) dans la limite d'un montant global de 875 000 euros.

**19.3. CLAUSES DE VARIATION DE PRIX**

La société VALTECH n'a plus d'engagement relatif à un complément de prix lors de ses prises de participations en fonction d'éléments variables.

**19.4. GARANTIES RECUES****Cautions bancaires pour la prise à bail de bureaux**

Les banques du groupe VALTECH ont consenti une caution pour la prise à bail des bureaux pour un montant total de 104 milliers d'euros

**Garanties de passif**

- Lors de l'acquisition de AXON IT en 1999, les cédants ont consenti une clause de garantie de passif dans la limite d'un montant maximal correspondant à la valeur, au jour du paiement par les garants des sommes dus au titre de la garantie, de 50% des titres reçus en rémunération de l'apport, soit 321 779 actions VALTECH.
- Lors de l'acquisition de SYNARIS en mars 2000, les cédants ont consenti une clause de garantie de passif pour une durée égale à la période de prescription pour tout problème d'origine fiscale et de 10 ans sur des faits d'environnement.

Cet engagement prévoit une franchise de 30.000 euros et une mise en responsabilité d'un montant maximal de 4,5 millions d'euros.

## NOTE 20 – PARTIES LIÉES

Les titres mis en équivalence concernent une prise de participation dans une joint-venture coréenne initialement à hauteur de 47% réalisée durant le mois de novembre 2000. Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a participé à deux opérations de recapitalisation au sein de la société JV VALTECH KOREA en accord avec son co-actionnaire la société de droit coréen SK Namsan Bldg. A l'issue de cette opération, VALTECH S A. détient aujourd'hui 49% de la société Coréenne contre 48,36% au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Les transactions envers les entreprises consolidées en intégration proportionnelle sont détaillées comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-06	31-déc.-05
Créances JV Chusik Korea	147	98
Intérêts courus	-	4
Dettes courantes	-	-
Relations significatives avec JV Chusik Korea	-	-

Les rémunérations directes et indirectes aux organes de direction, sous forme de salaires, d'honoraires ou de jetons de présences comptabilisées par VALTECH S.A. ou ses filiales au cours de l'exercice 2006 se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-06	31-déc.-05
Avantages à court terme (Honoraires et Salaires)	1 021	1 001
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Jetons de présence	89	-
Paiement en actions	132	126
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-
<b>Charges de la période</b>	<b>1 242</b>	<b>1 127</b>